



VGP

CONTRÔLEUR VGP INTERNE SANS LEVAGE



PARTICIPANTS

De 1 à 6 stagiaires maximum



PUBLIC

Tout salarié souhaitant gérer les contrôles d'appareils sans levage afin de mettre à jour le registre de sécurité



PRÉREQUIS

Compréhension du français



DURÉE

5 jours (35h)



OBJECTIFS

Etre habilité à procéder aux vérifications générales périodiques des engins SANS levage



VALIDATION

Attestation de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le participant sera capable :

- D'appliquer l'arrêté du 01 et 02 mars 2004
- De concevoir un rapport de vérification
- De repérer les différents points de contrôle
- De contrôler les appareils sans levage
- De rédiger les rapports

MÉTHODE

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques.

MOYENS

- Salle pouvant accueillir le nombre de participant + le formateur, équipée d'au moins une prise de courant
- Machines pour réaliser des contrôles

ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation
Evaluation pratique

DÉLAIS D'ACCÈS

Minimum 24h avant le début de la formation en fonction de nos disponibilités et des exigences relatives au différents financements.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap sans contre-indication de la médecine du travail. Il convient de nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

COÛT

Tarif à la journée en fonction du lieu de formation. Veuillez vous rapprocher de notre service commercial.



PROGRAMME

SANS LEVAGE

■ CONNAISSANCES GÉNÉRALES ET SPÉCIFIQUES

- Définition d'un contrôle
- La réglementation : l'arrêté du 05 mars 1993 modifié, arrêté du 01 et 02 mars 2004 et sa circulaire du 25 mars 2005
- Décret du 02 décembre 1998
- Mission du contrôleur et moyens mis à sa disposition
- La délégation de pouvoir et les responsabilités du contrôleur
- Présentation des différents engins sans levage, les normes
- Conception des rapports
- Description des points de contrôle
- Rôle du rapport provisoire

■ MISE EN PRATIQUE

- Présentation des fiches de contrôle
- Les points de contrôle par machine
- Contrôle visuel
- Exercice pratique de contrôle
 - Contrôle d'engins fournis par l'entreprise
 - Renseignement du rapport provisoire et des fiches de contrôles
 - Enregistrement et suivi

■ LE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- Réalisation d'un contrôle en toute autonomie
- Mise à jour des fiches de contrôle
- Analyse des actions correctives
- Synthèse de la formation

■ LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Contrôleur VGP interne accessoires de levage**
- **Contrôleur VGP interne EPI et élingues**
- **Contrôleur VGP interne avec levage**

